

*MM. les Députés*  
*MM. les Sénateurs*  
*M. le Président du Conseil départemental*  
*Mmes et MM. les Conseillers régionaux et départementaux*  
*M. le Président de l'association départementale des maires*  
*M. le Président de l'association des maires ruraux du Gers*  
*Mmes et MM. les maires*  
*Mmes et MM. les sous-préfets*  
*Mmes et MM. chacun en vos qualité et grade*

M. le Maire, pour faire suite à vos propos, merci, tout d'abord, de nous accueillir, ici, en la salle Dubarry.

Vous voudrez bien adresser, également, mes remerciements à vos services pour leur investissement durant la phase d'organisation de cette réunion d'information.

Je remercie, également, chacun d'entre vous d'être présent aujourd'hui. Il me tenait, en effet, à cœur de faire suite à notre rencontre, dans ce même format, du 29 septembre dernier.

\*\*\*\*\*

J'ai souhaité que nous soyons réunis, ce jour, pour évoquer plus spécifiquement le plan « France ruralités » et sa déclinaison dans le département.

La France est, incontestablement, un pays rural.

88 % des communes françaises sont, en effet, classées comme rurales et les 22 millions de Français qui y résident n'ont pas fait le choix de la campagne ou de la petite localité de façon anodine.

Ce choix, c'est la traduction concrète qu'un territoire rural, c'est plus qu'un lieu de vie ou d'exercice d'une activité professionnelle.

C'est, également, un vivier d'actions, de projets ou encore de perspectives de développement, pour répondre aux défis, présents et à venir, qu'ils soient écologiques, économiques, sociaux, culturels.

Vous ne le savez que trop bien, vous qui portez, chacun à votre niveau, comme un étendard, et à juste titre, la fierté d'être un représentant du Gers et vous investissez pour lui au quotidien.

Un territoire rural créatif et innovant, porté par des acteurs de terrain dynamiques, c'est, en effet, une chance d'un point de vue local mais aussi pour le territoire national car la ruralité est une des réponses aux

principales préoccupations de nos concitoyens, en matière de sécurité, de qualité alimentaire, de bien-être ou encore de transitions énergétiques et écologiques.

Le Gers, je le disais, est incontestablement un territoire rural, avec 459 communes sur 461 définies comme rurales par l'Insee, c'est à dire présentant une faible densité de population.

Depuis mon arrivée dans le département, je me suis rendu dans de nombreuses communes.

Ce qui me frappe à chaque fois, Mmes et MM. Les maires, ce sont les projets que vous portez au quotidien pour faire de votre commune un territoire attractif, où il fait bon vivre pour vos habitants et ceux qui souhaitent s'y installer.

Vous faites, et je tiens à le souligner, systématiquement, le choix dans vos projets de développement, de rester fidèles à l'identité rurale de votre commune.

Je crois que c'est ce qui fait le succès de ce que vous entreprenez, que ce soit en matière économique, écologique, culturelle ou encore architecturale.

\*\*\*\*\*

Mais ces actions que vous menez, vous ne l'ignorez pas, elles ont souvent besoin d'un coup de pouce.

C'est pourquoi le Gouvernement s'est engagé, depuis sept ans, dans un objectif de cohésion territoriale, en prenant en considération qu'il n'existe pas « une » ruralité mais « des » ruralités, une subtilité importante qui sous-tend des actions personnalisées, individualisées pour être efficaces.

Cela s'est traduit par, en 2017, la nomination d'un Secrétaire d'État chargé de la ruralité et la création de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, l'ANCT, qui déploie des programmes, dont l'Agenda rural, avec pour objectif d'apporter des solutions adaptées aux besoins des territoires dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Concrètement, c'est le déploiement de deux dispositifs phares que vous connaissez : les programmes « Action Cœur de ville » et « Petites villes de demain » avec, dans le Gers, respectivement 1 et 24 communes lauréates.

\*\*\*\*\*

Pour répondre aux attentes légitimes de ceux habitant en milieu rural et pour permettre à la ruralité d'exprimer son potentiel pour relever les défis à venir, une nouvelle phase a été lancée en juin 2023.

Le plan « France Ruralités », objet de notre rencontre, a ainsi pour objectif d'être mieux armés pour lutter contre l'enclavement. Cela suppose de lever les difficultés d'accès aux services publics et de revitaliser le territoire pour y permettre un retour des services et commerces.

Un maître-mot pour y parvenir : adapter les actions à déployer à la spécificité du territoire en offrant, en lien avec l'ANCT, un appui renforcé, notamment à destination des communes qui ne disposent pas d'expertises internes développées.

Trois marqueurs pour satisfaire les objectifs : une dimension partenariale, des actes concrets, une évaluation pour noter les points positifs mais également ceux potentiellement perfectibles.

Des moyens financiers pour y parvenir avec, inscrit au budget de l'État 2024, un soutien massif en faveur des projets des élus, notamment en matière d'investissement local (7 milliards de FCTVA et 4,5 milliards de dotations d'investissement local, fonds verts compris) et en direction des projets visant à renforcer l'équité et la cohésion entre les territoires, avec un financement à hauteur de 100 millions d'euros.

Cela se traduit également par une hausse de la Dotation globale de fonctionnement de 320 millions d'euros, la portant ainsi à 27,3 milliards d'euros pour l'année 2024.

\*\*\*\*\*

Ce que je viens d'évoquer en propos liminaires, vous allez le retrouver, de façon plus détaillée et avec des exemples concrets, durant cette matinée de présentation mais aussi, et j'y tiens, d'échanges.

Nous commencerons, tout d'abord, par une présentation du plan « France ruralités » et de son déploiement dans le département.

Les trois temps qui suivront se dérouleront sous forme de tables rondes suivies d'échanges entre les participants.

Les thématiques seront les suivantes :

- mobilité, numérique et téléphonie
- attractivité et services
- focus sur l'accompagnement en ingénierie.

Nous concluons cette rencontre par un temps consacré aux questions diverses durant lequel les services de l'État pourront apporter une réponse à vos interrogations et préoccupations.

Enfin, et je tiens à ce moment pour la convivialité qu'il génère, un cocktail déjeunatoire vous sera proposé.

\*\*\*\*\*

M. le Sous-préfet de l'arrondissement de Mirande, je vous laisse donc la parole, en votre qualité de référent « France ruralités », pour présenter le dispositif.

A chacun, je souhaite des échanges fructueux.  
Je vous remercie.